



Déposer un nom de marque connue mais une autre catégorie

Par **pino34**, le **12/12/2016 à 23:34**

Bonjour,
Je suis sur le point de déposer un nom de marque déjà connue mais dans un tout autre domaine d'activité que celui déjà exploité. rnComme si par exemple je dépose coca cola dans la catégorie vêtements. (A condition bien sur que coca cola ne l'ai pas déjà fait)rnUn peu comme pour les stylos de luxe Montblanc et les crèmes dessert du même nom...rnPensez vous que cela comporte un risque juridique. La multinationale peut t'elle m'attaquer même si elle n'a pas déposé ce nom dans ma catégorie ? rnMerci beaucoup de votre aide,
Cordialement

Par **Visiteur**, le **12/12/2016 à 23:53**

Bsr,
Vous évoquez "multinationale", il s'agit donc d'une marque qui jouit d'une haute renommée. Cela ne passerait pas... sauf si ce nom correspond à votre patronyme, seul cas vous mettant à l'abri.

Par **pino34**, le **13/12/2016 à 00:06**

Merci pour votre réponse ultra rapide ! rnCela ne passerait pas même si mon domaine d'activité n'a strictement rien a voir avec celui de la 'multinationale' et si cette dernière n'a pas déposé l'une de ses marques dans mon domaine d'activité ?...rnMerci beaucoup

Par **pino34**, le **13/12/2016** à **00:09**

Il existe bien des entreprises qui utilisent le même nom de marque mais dans des domaines d'activité très différents non?...